1

DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE DE TÉLÉTRAVAIL – ARTICLE 8.2 DE LA CHARTE DU TÉLÉTRAVAIL

N	Nom: Pr	énom :		
D	Direction :			
S	Service :			
Ρ	Poste:			
Quelles activités souhaitez-vous effectuer en télétravail ?				
Organisation souhaitée pour l'autorisation temporaire Par principe, en temps de confinement, le télétravail est de 5 jours par semaine. Cependant, si cette modalité d'organisation risque de générer chez vous un trop grand isolement, précisez-le à votre manager.				
Equipement et informatique Vous avez				
	Oui	Non		
	Un ordinateur			
	Un VPN Un téléphone mobile			
Critère de priorisation Etes-vous vulnérable au Covid-19 au sens du Décret du 5 mai 2020, listant 11 critères de vulnérabilité ? Attention : vous devrez fournir un certificat médical attestant de la réalité de votre situation. Oui Non				
Attestations sur l'honneur				
Ν	Merci de bien vouloir cocher les cases suivantes :			
	J'ai lu et j'approuve la Charte du télétravail			

		J'ai lu et j'approuve la Charte du télétravail	
	1 1	Je déclare disposer des conditions suffisantes pour travailler dans un cadre adéquat tant sur le plan du respect des normes de sécurité qu'en matière d'ergonomie et d'aménagement de l'espace de travail.	
Je souscris à une assurance multirisque habitation			
		Je souscris à un abonnement Internet, qui me donne accès à une connexion suffisante pour effectuer mes missions.	

ATTENTION : Ce formulaire n'est valable que pour la durée du confinement. Un formulaire de demande de télétravail régulier sera disponible sur Alizé en temps voulu.